

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE HAUTS-DE-SEINE HABITAT

Du 15 novembre au 1^{er} décembre 2026

LISTES DES CANDIDATS

Confédération générale du logement (CGL)

M. LAÎNE Christian-Paul, Nanterre
Mme CESTRE Jacqueline, Suresnes
M. ZARIOUHI Radhouane, Nanterre
Mme DELOR HALAOUI Claudine, Bois-Colombes
M. BOUGERN Djamel, Bagneux
Mme BOURY Martine, Nanterre
M. CARON Cyril, Sèvres
Mme BERTRAND Nadia, Le Plessis-Robinson
M. NAOTE Mohamed, Suresnes
Mme PINNERI Louise, Clichy

Confédération syndicale des familles (CSF)

M. CREMIEUX Robert, Clichy
Mme DIALLO Mangane, Clichy
M. BELAATOUI Omar, Clichy
Mme PELEE Nadine, Clichy
M. CHARIF Djamel, Clichy
Mme BOUDJEMAI Zineb, Clichy
M. JERNIVAL Paul, Clichy
Mme BUGNO Barbara, Clichy
M. GIRARD Fabrice, Clichy
Mme DAHMANI Kenza, Clichy

Union nationale des locataires indépendants (UNLI) affiliée à la Fédération Nationale Familles de France

M. VENEAU Michel, Meudon
Mme PARANTEAU Dominique, Suresnes
M. VERMEULEN Frank, Clichy
Mme BALIAN MKRTCHYAN Alexandra, Le Plessis-Robinson
M. BAILLY Claude, Bourg-La-Reine
Mme DAOUSSI Mouna, Sceaux
M. SAKER Nordine, Nanterre
Mme COULIBALY Adam, Boulogne-Billancourt
M. BACHOTET Mamed, Asnières-sur-Seine
Mme DRECQ Christiane, Bois-Colombes

Confédération nationale du logement (CNL)

Mme ANGE Marie-Laure, Fontenay-aux-Roses
M. ZOUAOUI Mohamed, Boulogne-Billancourt
Mme SOURY Françoise, Suresnes
M. N'DOYE Boubacar, Vanves
Mme LE GOFF Nardelli Monique, Sèvres
M. TUDURI Roger, Suresnes
Mme LACOMBE Eliane, Suresnes
M. MARIE Yves, Suresnes
Mme BAILLOT Catherine, Bagneux
M. BOSANO Pierre, Fontenay-aux-Roses

INDECOSA - CGT

M. BENRABIA Samir, Suresnes
Mme BALLUT Paule, Suresnes
M. CHERIGUI Fayçal, Suresnes
Mme MARZOUK Sarah, Suresnes
M. BALENSI Rodolphe, Suresnes
Mme SENHADJI Djebara, Nanterre
M. BENRABIA Abderrahmane, Suresnes
Mme YABLEHI Armelle, Suresnes
M. SAIDANI Samir, Suresnes
Mme GHEORGHE Ecaterina, Suresnes

VOTE UNIQUEMENT PAR CORRESPONDANCE

A partir du 15 novembre : Vous recevrez à votre domicile, par voie postale, le matériel de vote comprenant une enveloppe T, les bulletins de vote, une enveloppe de confidentialité, les professions de foi et une notice explicative.

Compte-tenu des délais d'acheminement de la Poste et pour être sûr de prendre en compte votre vote, il est recommandé de poster votre enveloppe le Jeudi 26 novembre 2026 au plus tard (tout vote arrivé après le 1^{er} décembre 10h ne pourra être comptabilisé).

Le 1^{er} décembre : Dépouillement au Siège de l'Office et annonce des résultats, qui seront ensuite affichés dans les halls d'immeuble et sur le site internet de l'Office.

Hauts-de-Seine Habitat OPH, en sa qualité de responsable de traitement, diffuse les informations relatives aux candidats aux élections des représentants des locataires au Conseil d'Administration afin de permettre aux électeurs de prendre connaissance des listes électorales et d'exercer leur droit de vote. La base légale du traitement est l'obligation légale à laquelle l'Office est soumise. Les destinataires des données sont le personnel dûment habilité de l'Office et la société PARAGON (prestataire en charge de l'envoi du matériel de vote). En raison de leur diffusion sur le site internet du bailleur, dans les halls d'immeuble et dans les locaux administratifs, les données sont susceptibles d'être consultées par toute personne accédant à ces espaces ou supports de communication. Les données seront conservées le temps de l'élection puis supprimées 4 ans à compter de la clôture des élections, sauf recours judiciaire. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données ou définir leur sort après votre décès. Afin d'exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre Déléguée à la protection des données aux adresses suivantes : dpo@hds-habitat.fr ou DPO Hauts-de-Seine Habitat - 45 rue Paul Vaillant Couturier, 92300 LEVALLOIS-PERRET. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.